



**PRÉFET
ADMINISTRATEUR SUPÉRIEUR
DES TERRES AUSTRALES
ET ANTARCTIQUES
FRANÇAISES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Saint-Pierre, le 16/01/2025

Ecrire un mail pour accompagner ce communiqué de presse pour rassurer les agents TAAF, tout le monde est en bonne santé à bord de l'austral et la cellule de crise continue d'opérer pour suivre l'opération

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

INCENDIE EN COURS SUR L'ILE AMSTERDAM

Le mercredi 15 janvier 2025 aux alentours de 15h, heure locale (Amsterdam), un incendie s'est déclaré aux abords des bâtiments scientifiques situés sur la pointe Bénédicte, à 2,5 km de la base Martin de Viviers sur l'île Amsterdam (district des Terres australes et antarctiques françaises). Favorisé par un vent venant du sud-ouest et malgré les efforts menés sur place pour le contenir, l'incendie s'est propagé à la végétation en direction de la base.

Une cellule de crise a immédiatement été activée à la préfecture des Terres australes et antarctiques françaises, avec l'appui de l'Etat-major de zone, du service départemental d'incendie et de secours de La Réunion, de la direction inter-régionale de Météo France et du CROSS.

Grâce à la réactivité et au professionnalisme des 31 personnels du district (militaires, agents techniques, scientifiques et volontaires du service civique), aucun blessé n'est à déplorer. Compte-tenu de la progression du feu vers la base, il a cependant été décidé de procéder à leur évacuation.

L'*Austral*, caseyeur de la SAPMER en action de pêche dans la ZEE de Saint-Paul, s'est dérouté dès le 15 janvier en fin d'après-midi vers l'île Amsterdam et est arrivé sur zone aux alentours de minuit (heure locale). L'évacuation de l'ensemble des personnels à bord a pu débuter dès le lever du jour et être finalisée à 6h30 heure locale. Tout le personnel est en bonne santé.

Le *Marion Dufresne*, navire ravitailleur des TAAF, en mission à Kerguelen pour le compte de l'IFREMER, a également pris la mer vers Amsterdam dans la soirée du 15 janvier 2025. Il est attendu le 17 janvier au soir sur site pour récupérer les 31 personnels évacués par l'*Austral*.

A ce stade, l'incendie poursuit sa progression sur l'île.

La préfète administratrice supérieure des TAAF tient à saluer la solidarité maritime à l'œuvre et le sang froid dont ont fait preuve les équipes sur place tout au long de la crise.

À propos de

Les Terres australes et antarctiques françaises (TAAF) sont constituées de cinq districts : l'archipel Crozet, l'archipel Kerguelen, les îles Saint-Paul et Amsterdam (ces trois districts constituant les Terres australes, ou districts austraux), la terre Adélie en Antarctique, et les îles Éparses. Ces dernières, rattachées aux TAAF depuis la loi du 21 février 2007, rassemblent dans le canal du Mozambique les îles tropicales de l'archipel des Glorieuses, Juan de Nova, Europa et Bassas da India, ainsi que Tromelin au nord

de La Réunion. La zone économique exclusive (ZEE) associée, de 2,3 millions de km² soit plus de 20 % du territoire maritime français, permet à la France d'être la deuxième puissance maritime mondiale.

Territoire sans population permanente ni élus, les TAAF sont placées sous l'autorité d'un préfet, administrateur supérieur, qui y exerce l'intégralité de l'action publique. L'administration supérieure assure des missions de souveraineté, de soutien à la recherche scientifique et de préservation du patrimoine naturel.

La multiplicité de ces missions, l'isolement des territoires, le maintien d'activités scientifiques en milieux extrêmes et isolés, demandent aux TAAF de mettre en place une chaîne logistique complexe, assurée notamment par leur navire ravitailleur, *Le Marion Dufresne*, et leur patrouilleur polaire brise-glace, *L'Astrolabe*.

Cabinet de la préfète, administratrice supérieure des TAAF

Service communication

1 Rue Gabriel Dejean - 97410 Saint-Pierre

Tél : 02 62 96 77 55 / 06 92 63 09 54

E-mail : communication@taaf.fr